

*des Princes &c. Janvier 1744.*

grès. Mais il ne faut pas compter sur cet avantage. Quelque grand qu'il dût être, les siècles s'écouleront avant qu'on puisse, qu'on veuille même en profiter. Tel est l'empire de la coutume & de l'usage ! Cependant il n'en coûteroit peut-être pas davantage, du moins à la longue, parce qu'il y auroit moins de dangers à craindre, & moins de réparations à faire. Au reste, dit l'Auteur, on trouve dans toutes les Provinces, c'est-à-dire, dans la plupart des Provinces, du Tuf, des Pierres legeres *qui conviendroient à cela*. Au défaut de ces matériaux, la Brique y est fort propre, & par tout on peut en avoir. Du moins seroit-il à propos que tout le rez de chaussée fût vouté. On y trouveroit un azyle en cas de besoin. C'est-là qu'il faudroit conserver les papiers de conséquence ; & ce que chacun a de plus précieux.

Les Platfonds de plâtre, qui sont aujourd'hui fort à la mode ont quelque chose de l'avantage des voutes : Ils garantissent pour quelque-tems le bois qui en est couvert ; & quoiqu'ils s'échauffent aisément, ils ne font ni flamme, ni charbon, & se laissent approcher sans danger. Et puis en tombant, ils peuvent servir à éteindre, ou à ralentir le feu qui est dessous. Les peintures qui servent d'ornemens, ne doivent point être à l'huile : On en voit la raison. Deux ou trois couches de couleurs en détrempe, loin d'être sujettes au même inconvénient, garantissent le bois, *parce que ces couleurs, qui ne sont qu'une terre délayée, arrêtent l'action du feu durant quelques momens.*

Les Parquetages sont fort dangereux, & il ne faut jamais manquer de mettre dessous beaucoup de terre, pour rendre le feu plus lent. Ceux qui y mettent du charbon dans les lieux